

Rolly

Convecteur



Notice d'Utilisation Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce convecteur Rolly de Chauffélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.

! Sécurité

ATTENTION -
Certaines parties de ce produit peuvent devenir



Caution, hot surface
Attention surface très chaude.

très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-contre rappelle ce risque.

- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

- Veuillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

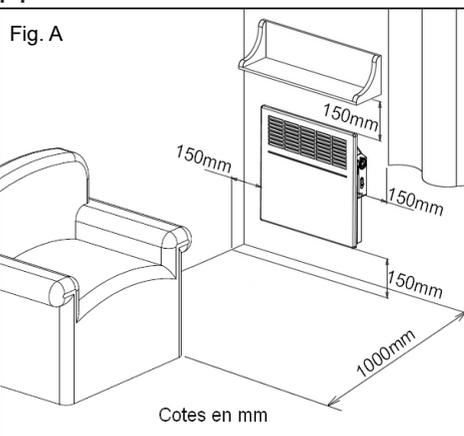
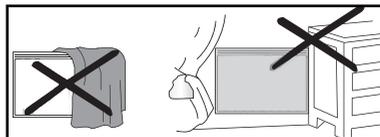
- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

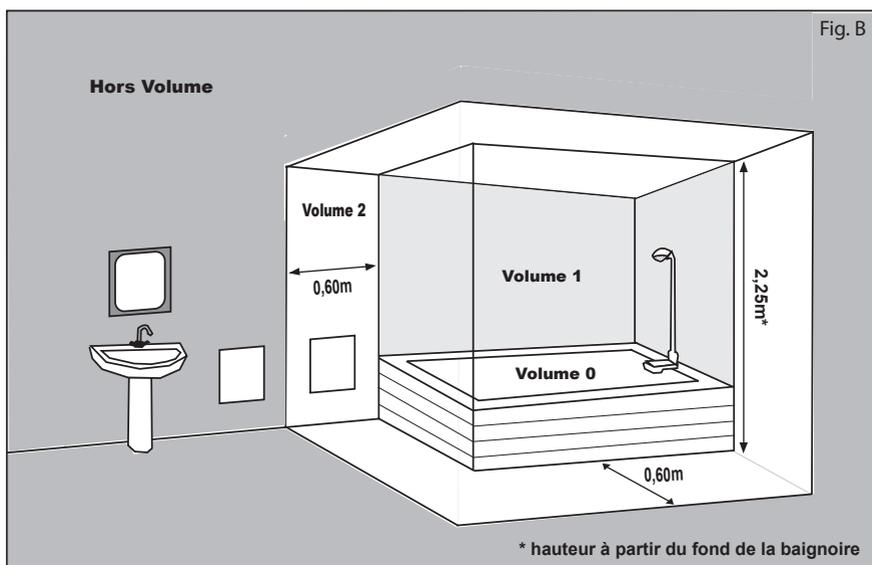
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



**IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR.**



- Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou hors volume des salles d'eau (Fig.B).
- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.



Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

() La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.*

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

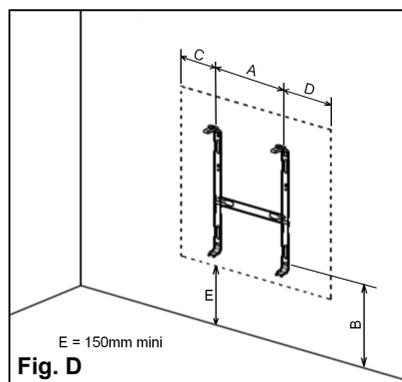
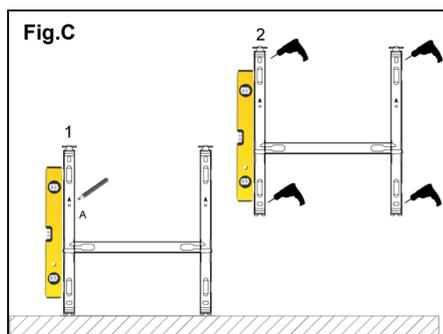
Identification de l'appareil						
Type d'appareil :		Appareil de chauffage électrique décentralisé à action directe à poste fixe				
Caractéristiques						Unité
		500W	1000W	1500W	2000W	
Puissance thermique						
Puissance thermique nominale	Pnom	0,50	1,00	1,50	2,00	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	Pmin	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	kW
Puissance thermique maximale continue	Pmax,c	0,50	1,00	1,50	2,00	kW
Consommation d'électricité auxiliaire						
À la puissance thermique nominale	elmax	0,00	0,00	0,00	0,00	kW
À la puissance thermique minimale	elmin	0,00	0,00	0,00	0,00	kW
En mode veille	elSB	0,001	0,001	0,001	0,001	kW
Caractéristiques						Unité
Type de contrôle de la température de la pièce (sélectionner un seul type)						
contrôle électronique de la température de la pièce						Oui
contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire						Oui
contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte						Oui

- INSTALLATION ET FIXATION

Le convecteur se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage.

Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante :

1. Oter le dossier en agissant à l'aide d'un tournevis sur les deux pattes de sécurité.
2. Positionner la platine verticalement contre le mur en reposant sur le sol achevé la partie inférieure des montants.
3. Tracer, percer et cheviller les 2 trous A (**Fig.C (1)**)
4. Coulisser la platine vers le haut jusqu'à amener les trous inférieurs de la platine sur les trous réalisés au mur (**Fig.C (2)**)
5. Tracer, percer et cheviller les 2 trous supérieurs, puis visser.
6. Bloquer toutes les vis, après vous être assuré que la platine de fixation est correctement positionnée.
7. Positionner l'appareil sur le dossierer pour le clipper.
8. Les distances A,C,D (**Fig.D**) varient selon la puissance du convecteur (voir tableau ci-dessous).



P(W)	500	1000	1500	2000
A(mm)	140	178	320	405
B(mm)	195	195	195	195
C(mm)	130	150	160	197
D(mm)	130	150	160	197

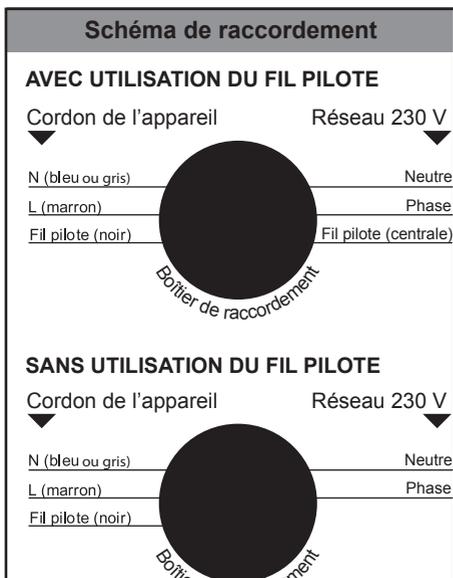
1 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Veillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

- Vérifier le branchement correct de tous les fils dans les bornes de la boîte murale de raccordement.



RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

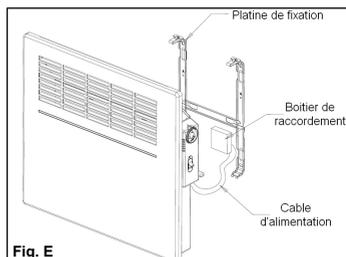
MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	~	230 Volts
Hors-gel	—	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	—	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

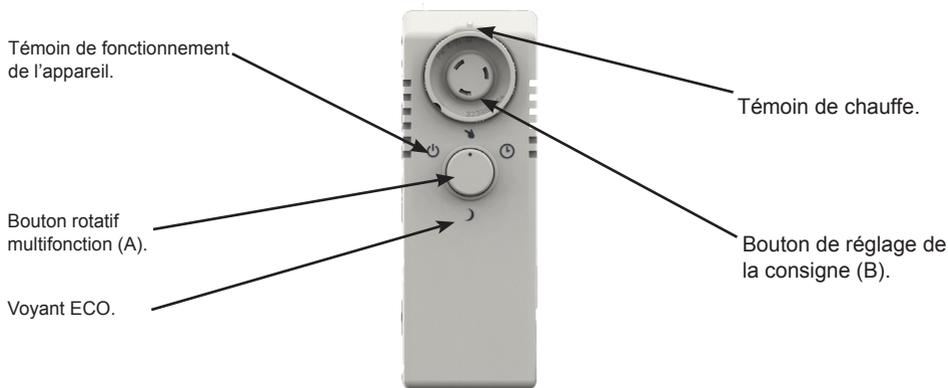
Le cordon d'alimentation est raccordé au boîtier de raccordement mural (**Fig.E**). Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



2 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

La régulation électrique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

Le boîtier de commande :



Le bouton rotatif multifonction :

Bouton rotatif : pour sélectionner votre choix, tourner le bouton et appuyer pour valider.

Témoin de fonctionnement :
- Vert : en marche.
- Rouge : arrêt chauffage.

Voyant rouge indiquant que l'appareil est en mode ECO.

Mode Manuel : suit la consigne

Mode programmation : permet de choisir parmi 3 programmations de fonctionnements différents afin de réaliser des économies d'énergie.

Le boîtier de commande propose 4 modes différents :

MODE	MOLETTE /BOUTON ROTATIF	RESULTAT
CONFORT	 ou 	Maintient la température CONFORT
ÉCONOMIQUE		Maintient la pièce à la température Economique (abaissement).
HORS-GEL		Maintient la pièce à une température HORS - GEL.
ARRÊT CHAUFFAGE		Arrête la fonction chauffage de l'appareil

2.1 - Mise en marche ou arrêt chauffage de l'appareil :

Pour la mise en marche du chauffage, positionner le bouton rotatif (A) sur  ou  .
Pour l'arrêt chauffage, positionner le bouton rotatif (A) sur  .

2.2 - Réglage de la température de confort :

Le réglage de la température ambiante s'effectue entre les graduations 1 à 9.

Le symbole  correspond au mode Hors-Gel qui permet de maintenir la température sans risque de gel dans la pièce lors d'une absence prolongée.

Fermer les portes de votre pièce, positionner le bouton rotatif multifonctions (A) sur manuel  .

Tourner le bouton de consigne (B) sur le choix désiré.

Attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de consigne (B).

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

2.3 - Mode automatique avec Fil Pilote (centrale de gestion extérieure) :

En connectant le Fil Pilote (fil noir) sur une centrale de gestion extérieure, vous pouvez programmer vos périodes de températures CONFORT et ECO (voir la notice de votre centrale).

Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment (§2.2), puis positionner le bouton rotatif multifonction (A) en position  .

Le voyant ECO  vous indique l'état de fonctionnement de votre appareil (voyant allumé = ECO; voyant éteint = CONFORT).



L'appareil est livré prêt à être piloté par une centrale de gestion externe.

2.4 - Mode automatique avec programmation interne :

En programmation interne, on peut choisir 3 programmes : P1, P2 ou P3.
Il est également possible de mixer avec le Fil Pilote.

Choix	Signification des programmes P1 OU P2 OU P3 OU FP
P1	Le programme P1 vous permet d'avoir la température de consigne CONFORT le matin de 5h à 8h et le soir de 17h à 23h.
P2	Le programme P2 vous permet d'avoir la température de consigne CONFORT le matin de 5h à 8h, le midi de 12h à 14h et le soir de 17h à 23h.
P3	Le programme P3 vous permet d'avoir la température de consigne CONFORT de 7h à 23h.
FP	Active la commande par le Fil Pilote.

1ère étape : réglage de l'heure



La procédure de mise à l'heure indique au thermostat qu'il est 19h. En cas de non respect de cette heure, la programmation interne sera décalée!



La procédure de réglage du jour doit s'effectuer le jour correspondant à son installation (exemple si je décide de faire le réglage un lundi : je positionne le bouton thermostat sur 1 / le mardi sur 2 / le mercredi sur 3 / le jeudi sur 4etc.)

Procédure de mise à l'heure :

- Tourner le bouton rotatif multifonction (A) sur manuel  , sur l'appareil le témoin de fonctionnement passe au vert.

- Réglage du jour : tourner le bouton de consigne (B) en fonction du jour actuel

- 1 : Lundi
- 2 : Mardi
- 3 : Mercredi
- 4 : Jeudi
- 5 : Vendredi
- 6 : Samedi
- 7 : Dimanche

Il est possible que l'appareil se mette à chauffer pendant la procédure de réglage de l'heure.

Pour enregistrer le jour et l'heure : un appui long (environ 10 secondes) à 19h sur le bouton rotatif multifonction (A).

Pendant l'appui le voyant ECO clignote rapidement et s'éteint à la fin des 10 secondes pour indiquer que la mise à l'heure est enregistrée.

2ème étape : programmation interne :

Mise en place de la programmation

- Tourner le bouton rotatif multifonction (A) sur la position  pour entrer dans le menu de programmation.



Si la mise à l'heure n'a pas été faite le voyant de fonctionnement vert clignote pendant l'appui.

- Tourner le bouton de consigne (B) pour sélectionner le jour actif (1 : Lundi 7 : Dimanche).

- Appui long (environ 10s) sur le bouton rotatif multifonction (A). Pendant l'appui le voyant ECO clignote rapidement et change d'état à la fin des 10 secondes pour indiquer son entrée en mode programmation.

- Chaque appui sur le bouton rotatif multifonction (A) fait changer de programme (P1 → P2 → P3 → FP → P1 → P2...)

*Le voyant ECO a un clignotement correspondant au choix du programme :
P1 : un clignotement, P2 : deux clignotements, P3 : trois clignotements
FP : quatre clignotements.*

- Pour valider et sortir du mode programmation : un appui d'environ 5 secondes sur le bouton rotatif multifonction (A) valide la programmation. (Pendant l'appui des 5 secondes le voyant ECO clignote rapidement et s'éteint à la fin des 5 secondes).



Si aucune action n'est effectuée sur l'appareil au bout de 30 secondes, vous sortez du mode de programmation interne, aucune programmation ne sera validée.

2.5 - Détection de fenêtre ouverte :

Votre appareil est équipé de la détection fenêtre ouverte. Cette fonction coupe automatiquement l'appareil de chauffage en cas de détection d'une chute brutale de la température dans la pièce (ex : une fenêtre ou une porte ouverte).

L'option détection de fenêtre ouverte n'est pas activée par défaut.

Pour activer ou désactiver la fonction de détection de fenêtre, il faut tourner le bouton rotatif multifonction (A) sur Arrêt chauffage (sur l'appareil le témoin de fonctionnement passe au rouge) et faire un appui long (environ 10s) sur le bouton rotatif multifonction (A) (pendant l'appui le témoin de chauffe clignote rapidement). A la fin des 10s, le témoin de chauffe reste allumé constamment si la fonction de détection de fenêtre est activée, et clignote lentement si celle-ci est désactivée.

Un appui sur le bouton rotatif multifonction (A) active/désactive cette option.

Si aucune action n'est effectuée sur l'appareil au bout de 10s, vous sortez du mode paramétrage de la détection de fenêtre ouverte.

En cas de détection d'une fenêtre ouverte ou d'un autre ouvrant, le témoin de chauffe clignotera en permanence et arrêtera la chauffe de l'appareil. Pour annuler cette coupure, un appui sur le bouton rotatif multifonction (A) remettra automatiquement l'appareil en marche.

2.6 - Informations complémentaires : utilisation du mode 6 ordres par le Fil Pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf. -1 ou Conf. -2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco, Conf. -1, Conf. -2, Hors-Gel, et Arrêt Chauffage (voir tableau du chapitre «Raccordement électrique»).

Obligation d'être en auto  pour prendre en compte les ordres Eco, Conf. -1 et Conf. -2.

REMARQUES : Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée, maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur ) sauf si l'ordre transmis est Hors-Gel ou Arrêt Chauffage.
- Si la pièce est inoccupée, maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le bouton de réglage du thermostat sur ) , sauf si l'ordre transmis est Arrêt Chauffage).

Dans les 2 cas ci-dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, replacer le commutateur de fonction sur  .

NOTA : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur  . Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

3 - AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	· Bouton rotatif est sur  ou  .	· Mettre le bouton rotatif sur  ou  .
	· Le témoin de chauffe est éteint.	· Vérifier la valeur de la consigne. · La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. · L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	· Le témoin de chauffe clignote.	· L'appareil est coupé suite à une détection de fenêtre ouverte. voir le chapitre 2.5
	· Le témoin de chauffe ne s'allume toujours pas.	· S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	· Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. · Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/ et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	· Régler de nouveau la température. · Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	· Vérifier la programmation prédéfinie. · S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (se reporter à son manuel d'utilisation)	· Mettre le mode programmation.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

4 - CARACTERISTIQUES

REFERENCES	PUISSANCE (W)	TENSION (V)	INTENSITE (A)	HAUTEUR (mm)	LARGEUR (mm)	EPAISSEUR Appareil + fixation murale
BJH136.1.FP..	500W	230	2,2	440	400	102
BJH136.3.FP..	1000W		4,3		480	
BJH136.5.FP..	1500W		6,5		640	
BJH136.7.FP..	2000W		8,7		800	

5 - CONSEILS & ENTRETIEN

CONSEILS :

- REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ECONOMIE

VOUS ÊTES DANS LA PIECE. Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

ENTRETIEN :

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.
- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc..) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs ou à base d'acétone qui risqueraient de détériorer le revêtement de l'appareil.

Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

Recommandations et conseils

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

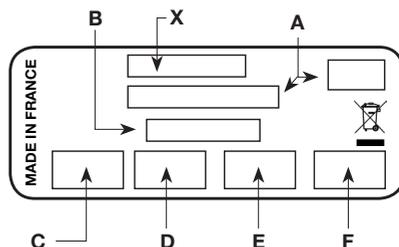


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités, adresse (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être exigés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelque soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

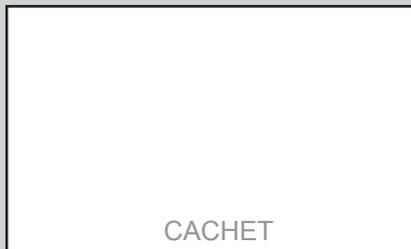
BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE
FABRICATION : _____

DATE DE
MISE EN SERVICE : _____



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.



Agence Commerciale : 13 rue Jean Dollfus - 75018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur